



COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER

LOUVRE-OPERA

Réunion du 16 mai 2022

Présents : Patricia BAUDUIN, Marie BERTIN, Hélène DE BARMON, Fernand DE OLIVEIRA, Jean-François DELCAIRE, Florent DIAN, Élise GAS, Michel GENDROT, Michèle HAEGY, Alex HUANG, Frédéric LÉPINE, Stéphane LEULLIER, Marie-Christine MALECOT, Marie-Anne MINI ép HAVARD DIT DUCLOS, Martine NOTHERN, John Michael ORRIN, Bruno VAN OVERTVELD, Laura VINSSAC, Pierre-Alain WANTEN, Laurent WEIL, Lydia ZYLBERSCHLAG

Excusés : Laurence ROUCOULY, Association de Défense des Arcades Rivoli (ADAR), Jean-Marc CHASTEL, Anna DE COURSON, Claude GARREC, Véronique GOUPY, Anne MIZON, Sophie POULAIN, Patrice TIJOUX

Mairie : Alexandre BAUX-DE CASTRO, coordinateur des Conseils de quartier

En introduction de la réunion, en l'absence d'Amina BOURI, indisponible en raison de la tenue du Conseil de secteur, Hélène DE BARMON revient sur les réponses apportées par la Mairie aux questions posées lors de la réunion précédente.

Dans la rue Coquillière, où il y a beaucoup de vente à emporter, l'agencement des trottoirs ne permet pas d'installer des poubelles supplémentaires. En conséquence, la poubelle à l'angle de la rue est toujours pleine et déborde souvent. Il est demandé s'il est possible d'installer une poubelle avec plus de contenance.

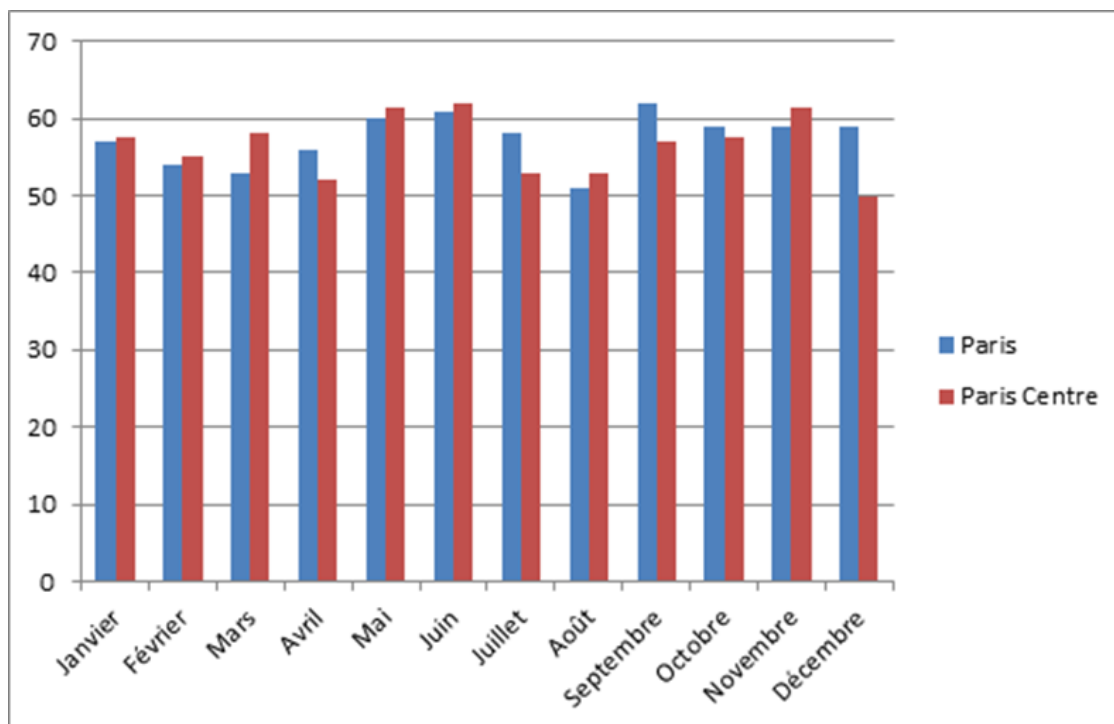
Des poubelles avec plus de contenance n'existent pas dans les marchés de la ville. La solution de mettre un bac répondrait au besoin mais celle-ci n'est pas à envisager pour des raisons d'esthétisme à proximité de la Banque de France.

Trilib' : volumes collectés. En janvier 2022, la division de propreté de Paris Centre a été saisie pour l'obtention des volumes collectés par les modules Trilib', le Conseil de quartier attend le retour des services.

Les taux de remplissage des Trilibs de Paris Centre sont très bons comparés aux taux de ceux des autres arrondissements parisiens (cf tableau en annexe).

La mairie de Paris a demandé à la division de Propreté de lui préciser les contenances selon les localisations pour avoir une idée des volumes collectés.

2021		1 ^{er} ARRONDISSEMENT		2 ^{ème} ARRONDISSEMENT										4 ^{ème} ARRONDISSEMENT							
		20 rue du Boulol T0240 (dispo de septembre à décembre)		11 rue d' Uzes T0033		14 rue de Gramont T0012		3 rue Rameau T0011		5 rue Dalayrac T0039		50 rue Notre dames des Vict T0003		7 rue D'Alexandrie T0035		12 rue de la Ceriseraie T0052		10 rue de la Tacherie T0051 (dispo de janvier à juillet)		8 rue Crillon T0242 (dispo de septembre à décembre)	
		MM	VERRE	MM	VERRE	MM	VERRE	MM	VERRE	MM	VERRE	MM	VERRE	MM	VERRE	MM	VERRE	MM	VERRE		
Somme selon les flux (en tonnes/ans)		4,1	5,0	4,3	4,3	3,5	0,0	15,9	0,0	19,2	12,0	9,3	16,0	11,7	8,0	9,2	9,9	4,5	5,2	0,4	0,7
Somme tous flux confondus (en tonnes/ans)		9,1		8,6		3,5		15,9		31,2		25,3		19,7		19,1		9,7		1,1	



Ardt	Adresse	Taux de remplissage 2021	Remarques
1	20 rue du Bouloi	70%	En service depuis sept 2021
2	11 rue d'Uzès	59%	
2	14 rue Gramont	37%	Pas de collecte verre
2	3 rue Rameau	49%	Pas de collecte verre
2	5 rue Dalayrac	69%	
2	50 rue ND des Victoires	63%	
2	7 rue d'Alexandrie	59%	
4	12 rue de la Cerisaie	64%	
4	8 rue Crillon	52%	En service depuis sept 2021

Signalement: les deux bars qui font l'angle du Palais Royal bloquent complètement le trottoir avec leur terrasse depuis deux ans (à l'angle des rues Beaujolais et Montpensier).

Le Secteur Beaujolais/Montpensier est particulièrement surveillé par la DPMP (ex: TUB, Reflet de Scène, l'Entracte, ...) avec nombreux procès-verbaux à la clé.

Il serait utile de préciser directement le nom des enseignes incriminées à l'avenir.

Les habitants s'inquiètent que les nouveaux commerces du quartier soient systématiquement de la restauration asiatique. Le Conseil de quartier demande si la SEMAEST pourrait intervenir. Les habitants se questionnent sur les transactions liées aux locaux commerciaux dans le quartier. Par exemple, trois locaux servent d'espace de stockage pour des restaurants asiatiques.

La SEMAEST n'a plus d'opération en cours à Paris Centre et n'en aura pas, parce qu'il n'y a pas de financement pour une autre opération Vital Quartier 1 et 2, telles qu'elles ont eu lieu

par le passé dans les 2^e et 3^e arrondissements. Le projet de l'hôtel de Ville est de créer une « Foncière » de la ville qui absorbera les activités de la SEMAEST et potentiellement celles du « GIE Paris commerces » mais le projet est encore en phase exploratoire et n'est pas encore arbitré. Les transactions de locaux commerciaux privés sont cependant libres.

Les « dark-kitchens » sont concernées par les dispositions du PLU qui interdisent les entrepôts au pied des immeubles d'habitation.

Le Conseil de quartier est invité à remonter les adresses précises s'il s'agit de « dark-kitchen » pour que la DPMP intervienne. Les éventuelles nuisances liées à ces activités sont à signaler sur DansMaRue.

Un « Café du Maire » a été organisé par la Mairie en période de réserve électorale, alors que le conseil s'est vu opposer cette même période de réserve électorale pour expliquer qu'il ne pouvait organiser une réunion publique sur les mêmes sujets.

Les représentants de la Ville peuvent être amenés, dans certaines circonstances, à rencontrer le public. Ces rencontres peuvent avoir pour objet d'informer les habitants, de faire la promotion de la gestion ou des réalisations de la Ville ou avoir une simple finalité institutionnelle. Or, il ressort de l'application du code électoral que, durant la période de réserve précédant un scrutin, ces rencontres ne doivent pas être l'occasion de faire la promotion de la gestion ou des réalisations de l'équipe sortante (art. L.52-1) ni de mettre des moyens à disposition d'un candidat (art. L.52-8).

Le juge électoral utilise un faisceau d'indices pour décider si ces rencontres sont conformes ou non à ces prescriptions. Le caractère habituel ou ponctuel de ces rencontres est un indice important. En effet, le juge prête une attention toute particulière aux manifestations à caractère exceptionnel, qu'elles soient sportives, culturelles ou festives, en particulier lorsqu'elles sont organisées à l'approche d'un scrutin. Il a considéré que des manifestations s'inscrivant dans le cadre d'une tradition ou, à tout le moins, d'une certaine continuité, ne constituent pas une campagne de promotion publicitaire des réalisations de la collectivité (CE 11 mars 2002, req. n°236542).

Le « Café du Maire » étant organisé une fois par mois, il rentre dans le caractère habituel des rencontres.

Marie BERTIN signale que le quartier manque cruellement de sanitaires publics gratuits.

47 sanisettes sont présentes sur le territoire de Paris Centre. Les sanisettes sont en nombre limité dans le marché de la ville de Paris et il n'est pas possible d'en rajouter. L'implantation de sanisettes nécessite par ailleurs des études de raccordement et des instructions techniques qui aboutissent rarement, le sous-sol étant fortement encombré de divers réseaux.

Pour tout constat d'épanchement d'urine, il ne faut pas hésiter à utiliser DansMaRue.

Le Conseil de quartier précise qu'il y avait des toilettes dans une des galeries du métro Palais Royal. Il estime qu'il faudrait voir avec la RATP comment réhabiliter ces toilettes publiques.

La mairie a pris attache avec la RATP pour savoir si une réhabilitation de ces toilettes est prévue.

Hélène DE BARMON informe les conseillers de quartier que le document réalisé par le Conseil de quartier au sujet des poubelles a bien été transmis aux services de propreté. Il est indiqué que dans certains secteurs où les trottoirs sont étroits, il n'est pas toujours possible d'implanter de nouvelles poubelles, notamment rue Coquillière. Pierre-Alain WANTEN rappelle que la place Boieldieu manque de poubelles.

Hélène DE BARMON précise également qu'un document sur les terrasses a bien été transmis à la Mairie. Elle rappelle que le document avait été établi au 20 avril, et que les 20 établissements cités dans le document n'ont pas vu leur situation évoluer. Elle informe le Conseil de quartier que la Mairie envisage d'organiser une nouvelle réunion avec les représentants des Conseils sur le thème des terrasses, afin de faire le point sur la situation.

Hélène DE BARMON propose la création de réunions dédiées sur le sujet des terrasses comparables au GPO regroupant les différents acteurs mais aussi de mieux équiper les équipes de la police municipale afin que les agents soient munis de matériel pour objectiver les nuisances liées aux terrasses et leur niveau sonore. Par ailleurs, elle estime que les agents de la police municipale ne connaissent pas bien le règlement des étalages et terrasses (RET).

Elise GAS demande si les établissements qui commettent des abus sont sanctionnés. Hélène DE BARMON rappelle que le premier niveau d'amende est de 135€. Élise GAS estime qu'il faut que les établissements ne respectant pas le RET soient systématiquement sanctionnés d'une amende.

Bruno VAN OVERTVELD demande si les terrasses interdites existent au sens juridique et si tel n'était pas le cas, ce qui se passerait si, officiellement inexistantes, elles étaient dégradées par des habitants.

Hélène DE BARMON répond que ce n'est pas parce qu'elles sont interdites qu'on peut légalement les détériorer.

Stéphane LEULLIER rappelle que l'opendata de la ville de Paris recense toutes les autorisations de terrasse pérennes et estivales. ([Terrasses et étalages : Autorisations — Paris Data](#)).

Frédéric LÉPINE précise que le nouveau RET n'a pas rendu caduques les anciennes autorisations de terrasses obtenues sous les anciens règlements.

Hélène DE BARMON demande s'il est possible d'organiser une visite de la Bibliothèque Nationale de France avant sa réouverture au public et Stéphane LEULLIER demande si une date de réouverture a été communiquée.

Commission Solidarité

Lydia ZYLBERSCHLAG explique que les membres de la commission ont rencontré la directrice de la Fabrique de la Solidarité, Soraya OUFEROUKH. Cela a permis au Conseil de quartier de comprendre comment fonctionnait ce service municipal. La Fabrique de la Solidarité a pour mission principale de mettre en relation les personnes qui souhaitent s'engager en faveur de la grande exclusion et les associations spécialisées. La Fabrique organise des formations, met ses locaux à disposition d'associations et propose une programmation culturelle, en lien avec la solidarité. Lydia ZYLBERSCHLAG en profite pour préciser que d'après les chiffres recensés lors de la nuit de la solidarité, Paris Centre est le secteur de Paris qui recense le plus de sans-abris.

Cette rencontre a également permis à la Commission solidarité de rencontrer le Samu Social ainsi qu'Edouard Jouannault, Conseiller auprès d'Ariel WEIL, Maire de Paris Centre, chargé de la santé, des affaires sociales, de la jeunesse et de la lutte contre les discriminations.

Lydia ZYLBERSCHLAG informe les participants qu'un projet de Bagagerie solidaire a été proposé au Budget Participatif par plusieurs Conseils de quartier de Paris Centre. Ce projet n'a pas pu être mis au vote faute d'association porteuse et de locaux identifiés (le Budget Participatif ne prenant pas en charge de dépense de fonctionnement).

Toutefois, avec le concours de la Mairie de Paris centre, la Commission solidarité a pu visiter la Halle Humanitaire installée dans l'ancienne Mairie du 1^{er} arrondissement.

Une rencontre avec l'association Emmaüs Alternative a également pu être organisée en Mairie. Cette association a présenté son projet de « Casiers solidaires » aux commissions solidarité des différents Conseils : projet d'installation de casiers à clé, disposés sur l'espace public. Les sans-abris ont donc accès à leurs affaires 24h/24 et signent un contrat dans lequel ils s'engagent à ne pas rester à proximité et à être suivis par des travailleurs sociaux de l'association.

Les premiers casiers seront installés cet été à l'angle des rues Feydeau et Richelieu, et l'association pourra venir présenter le projet au Conseil, s'il le souhaite.

Une habitante s'interroge sur la pertinence de la localisation compte tenu du nombre croissant de personnes sans domicile fixe déambulant dans le quartier, de la proximité d'une crèche, le square Louvois comptant également des personnes sans domicile fixe qui semblent s'être sédentarisées.

Trilib'

Florent DIAN prend ensuite la parole pour parler de la station Trilib' de la rue du Bouloi. Après avoir interrogé les habitants des immeubles alentour, il constate que tous sont équipés en bacs jaunes et presque tous en bacs à verre. En conséquence, les bacs Trilib' servent plus aux restaurateurs qu'aux habitants, qui subissent les nuisances liées aux dépôts de verre et aux ramassages. Il rappelle que lors de sa présentation du système Trilib' au Conseil de quartier, Jacques Boutault Adjoint au maire en charge du tri, de la réduction et de la valorisation des déchets, du recyclage avait bien expliqué que ce dispositif était à destination des habitants et non des professionnels. Le Conseil de quartier signale que le Trilib' de la rue du Bouloi ne répond pas à l'objectif annoncé. Frédéric LÉPINE explique que dans son quartier les Trilib' ont permis de désengorger les bacs à verre.

Jean-François DELCAIRE estime qu'il faudrait concentrer les modules Trilib' près des zones de bureau.

Hélène DE BARMON propose de transmettre le document établi par Florent DIAN à la Mairie et d'attendre son retour. Il est joint au présent compte-rendu.

Marie-Christine MALECOT s'étonne que le bac marron de son immeuble ne soit plus relevé par les services de propreté depuis plus de quinze jours. La même problématique se pose pour plusieurs autres habitants.

Le Conseil de quartier souhaiterait également savoir s'il y avait des statistiques disponibles sur les signalements DansMaRue.

Circulation

Hélène DE BARMON propose de recenser les contre-sens vélo dangereux. Elle estime que certains sont particulièrement dangereux comme rue des Petits-Champs, rue des Capucines, rue Danielle Casanova, rue Jean-Jacques Rousseau ou rue Sainte-Anne. La problématique de la rue Sainte-Anne tient à une discontinuité du contre sens, présent rue de Gramont dans son tronçon boulevard des Italiens/rue du Quatre-Septembre puis

interrompu entre la rue du Quatre-Septembre et la rue saint-Augustin. L'interruption se poursuit rue Sainte-Anne dans le prolongement de la rue Gramont et ce jusqu'à la rue des Petits-Champs où le contre-sens reprend. L'interruption du contre-sens entre la rue du Quatre-Septembre et la rue des Petits-Champs est parfaitement justifiée dans cette rue étroite où passe un bus. Mais compte tenu de l'existence du contre-sens en amont et en aval, il reste fortement emprunté par bicyclettes et trottinettes, ce qui présente un réel danger.

Pierre-Alain WANTEN s'étonne de l'absence de contre-sens vélo rue du 4 Septembre et demande si c'est prévu par le plan vélo.

Élise GAS signale que le long du jardin des Tuileries, entre la Concorde et l'avenue du Général-Lemonnier, les cyclistes n'ont pas de signalisation pour leur indiquer de s'arrêter aux passages piétons : les feux de signalisation étant orientés dans l'autre sens, les cyclistes n'ont pas accès à l'information lorsque le feu piéton est vert.

Stéphane LEULLIER rappelle qu'il existe un groupe de travail inter-Conseils de quartier sur l'axe Concorde Bastille pour faire un retour groupé à la Mairie de Paris Centre sur les différentes problématiques. Un recueil de témoignages sera mené par ce groupe de travail auprès des conseillers de quartier.

Laura VINSSAC signale qu'elle considère cet axe comme l'un des plus dangereux de Paris. Elle rappelle que le fait que les vélos ne s'arrêtent pas aux feux rouges pose des problèmes de sécurité aux personnes âgées et aux enfants.

Sujets divers

- Stéphane LEULLIER informe les conseillers de quartier qu'une présentation de l'Atelier d'Urbanisme du Centre de Paris (AUCPI234) aura lieu lors de la prochaine réunion. Ils présenteront deux projets pour la place de la Bourse et la place de l'Amiral de Coligny.

- Hélène DE BARMON rappelle que le Conseil de quartier doit commencer à réfléchir à comment dépenser son budget qui est 3 305 € pour le fonctionnement et de 8 264 € pour l'investissement en prenant en compte le report de 20 000€ accordé par la Mairie suite à l'impossibilité de réaliser le projet de cartographie du bruit.

Élise GAS estime que le quartier manque de bancs malgré les débats qui ont déjà eu dans le Conseil. Hélène DE BARMON l'invite à proposer des emplacements.

Hélène DE BARMON invite tous les conseillers de quartier à réfléchir à des idées de projets que le Conseil de quartier pourrait financer.

- Jean-Francois DELCAIRE regrette la disparition des plans de quartier dans les rues.
- Marie-Christine MALECOT demande s'il est possible d'avoir un recensement des panneaux d'information « pelles Starck » dans le quartier Louvre Opéra.
- Un habitant demande pourquoi rue Ménars, parmi les agrès sportifs, le vélo elliptique qui fonctionnait très bien a été retiré.

Liens utiles

- ✓ Lien vers les comptes rendus :
<https://mairiepariscentre.paris.fr/pages/louvre-opera-17541>
- ✓ Lien Twitter :
<https://twitter.com/CQLouvreOpera>
- ✓ Lien vers l'OpenAgenda :
<https://openagenda.com/conseils-de-quartier-paris-centre>